



**Fédération
Protestante
de France**

*Protestants, engagés
au cœur de ce monde*



Rassembler



Représenter



**Témoigner
et Servir**



Rassembler

Fédérer les membres de la FPF

La Fédération protestante de France rassemble **26 unions d'Églises, 7 Églises associées, 12 communautés** et plus de **70 associations** représentant près de **500 communautés, œuvres et mouvements protestants**. La FPF fédère la majorité des protestants.

Plus de 1 000 personnes sont activement engagées pour la Fédération et le lien entre ses membres.

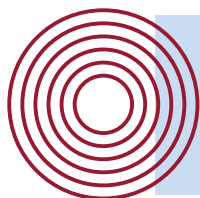
Nourrie par la Bible et riche de sa diversité confessionnelle, la FPF rassemble et soutient ses membres, en paroles et en actes, pour inspirer un changement positif dans la société.

Les protestants rassemblés dans la Fédération Protestante de France se reconnaissent dans les cinq *Soli* : « A Dieu seul la gloire », « Le Christ seul », « La grâce seule », « La foi seule », « La Bible seule ».

Deux courants principaux

- **Le courant « luthéro-réformé »** a été initié, entre autres, par Martin Luther et Jean Calvin.
- **Le courant « évangélique »**, rassemble des communautés très diverses, certaines ayant un ancrage historique et d'autres plus récentes : adventistes, baptistes, charismatiques, libristes, mennonites, méthodistes, pentecôtistes, réformés évangéliques, salutistes...

Tous contribuent, par leurs spécificités, à la richesse de la diversité protestante.



**1 370 000 français sont protestants,
soit 2% de la population.**

Les pôles fédératifs

La FPF peut être localement constituée en pôles qui déclinent les orientations du Conseil dans ses actions de représentation, de service et de de relation. La Fédération Protestante de France est forte de près de 15 pôles.

Ces pôles locaux, qu'ils soient urbains ou ruraux, départementaux ou régionaux rassemblent des représentants des Églises, œuvres ou aumôneries présents sur un territoire donné.



Représenter

Porter la parole publique du protestantisme

Créée en 1905, la FPF est l'**organe représentatif du protestantisme français auprès des pouvoirs publics**.

La FPF veille à la défense des libertés religieuses, à favoriser le dialogue avec les autres cultes et à valoriser l'expression des différents courants et initiatives en son sein. Elle peut interpeller les pouvoirs publics par des démarches de plaidoyer sur les sujets de société pour contribuer au débat public.

Sept commissions accompagnent les prises de parole de la FPF sur les sujets d'actualité : Écologie et justice climatique, Éthique et société, Droit et liberté religieuse, Relations avec le judaïsme, Relations avec l'islam, Jeunesse, Conseil scolaire.

Elle diffuse la parole publique protestante et valorise l'actualité de ses membres auprès des médias.

Les référents départementaux



Pour répondre au mieux aux nouveaux enjeux posés par la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (CRPR), la FPF nomme un référent du protestantisme dans chaque département.

Le référent est en lien avec les pouvoirs publics locaux, il est l'interface des différentes composantes du protestantisme (Églises, œuvres, aumôneries) auprès de la représentation de l'État, des élus et des collectivités du département.

Au coeur de ce monde



La FPF entretient et développe des liens avec ses partenaires en France, en Europe et dans le monde entier, tant au plan œcuménique qu'interreligieux.

Elle est ainsi membre fondateur de la Conférence des responsables des cultes en France (CRCF), membre du Conseil des Églises chrétiennes en France (CECEF), de la Conférence des Églises européennes (CEC) et membre associé au Conseil œcuménique des Églises (COE).



Témoigner et Servir

Diffuser les valeurs de l'Évangile en paroles et en actes

La FPF produit les émissions protestantes sur le service public : **Présence protestante** sur France 2 et **Solaé**, le rendez-vous protestant sur France Culture.

La FPF est présente dans la société par ses 600 aumôniers répartis en **quatre aumôneries** : aux armées, aux établissements pénitentiaires, aux établissements sanitaires et médico-sociaux, et aux aéroports.

Engagée dans l'action d'entraide par ses œuvres, dont le réseau national associatif de la Fédération de l'Entraide Protestante, **la FPF favorise l'action solidaire**. Avec l'appui de la Fondation du protestantisme, elle lance, selon l'actualité, des appels de solidarité, portés notamment par Solidarité protestante.

Nos convictions

SPIRITUALITÉ

La foi, nourrie par la Bible, guide la FPF dans ses actions. Cette spiritualité inspire une réflexion continue et un engagement concret au service des humains et de la société.

LIBERTÉ

Forte de son histoire, la FPF défend la liberté de conscience et l'expression de foi de chaque croyant dans le respect des convictions de tous. La FPF respecte les minorités et valorise la diversité.

FRATERNITÉ

La FPF est animée par un esprit de solidarité et de service. La FPF vit la fraternité comme un engagement envers les autres (membres, protestants, citoyens, etc.)

RESPONSABILITÉ

Guidée par un esprit de responsabilité, la FPF appelle chacun à agir pour le bien commun.



Fédération protestante de France



www.protestants.org



47 rue de Clichy – 75009 Paris



communication@federationprotestante.org